

Compte-rendu du comité de Site du 6 juin 2011 présidé par M. le Préfet

Participants : Cf. liste des présents en annexe

Objet de la réunion : Redynamisation de la BA217: Présentation des perspectives de développement et proposition de stratégie de mise en œuvre.

Documents remis au maître d'ouvrage : PowerPoint de présentation

Points abordés / Décisions / Actions

Pistes de développement :

Développement des activités scientifiques et technologiques :

- Les participants sont globalement d'accord pour considérer qu'il s'agit de la piste la plus solide.
- En revanche, il est absolument nécessaire d'accompagner les acteurs en place, INRA et IRBA, afin de fournir les services et l'offre foncière et immobilière indispensables à un développement soutenu de ces activités.
- Il paraît par ailleurs nécessaire que soit réalisée une étude d'évaluation des champs scientifiques et des débouchés économiques potentiels pour le pôle de recherche, dans une vision globale à l'échelon francilien et européen.
- Préalable: pour alimenter le cahier des charges de cette étude, il sera nécessaire de finaliser le "catalogue" de l'offre IRBA (moyens matériels, humains, conditions d'accès, etc).

Développement des activités agricoles et agro industrielles :

- Les participants reconnaissent que l'agriculture locale, centrée sur la culture céréalière en grande parcelle, n'est pas propice au développement d'une filière agro industrielle qui s'alimenterait à partir d'agro ressources produites localement.
- Des débouchés sont envisageables dans les domaines de la chimie verte, des éco matériaux, des procédés de dépollution, etc., en mettant en synergie les acteurs de la recherche, du traitement des déchets (Eco site de Vert le Grand), les pôles de compétitivité, les projets comme Génoplantes, et les entreprises.
- Dans cette perspective, on peut imaginer que les terrains de la BA217 peuvent être à la fois supports d'expérimentations (en matière de dépollution par exemple) et espaces d'accueil pour les entreprises des filières visées.

- Le projet de lotissement agricole biologique est considéré comme fortement souhaitable pour le territoire: développement d'une économie agricole en circuits courts, création d'emplois avec formation à la clef. En revanche, la question se pose de l'emplacement à réserver pour ce projet. La Chambre d'Agriculture regrette que le projet qu'elle défend, sur le site de la base aérienne, ne reçoive pas un accueil favorable de la part des élus. Ceux-ci proposent une solution alternative, sur le site de l'Orme Fourmi à Brétigny, mais qui ne convient pas à la Chambre d'Agriculture Madame Bozonnet, DDT 91, a en charge de gérer la suite de ce dossier.

Cession de 290 ha à l'INRA :

- Monsieur le Préfet indique que l'INRA doit impérativement engager en 2011 ses investissements programmés dans le cadre du CPER en cours, de l'ordre de 10 M€. La délimitation précise et l'acquisition foncière auprès du Ministère de la Défense apparaît donc comme une priorité, et peut aussi être présentée comme un coup d'envoi de la redynamisation du site.
- Les collectivités territoriales demandent, de leur côté, que cette cession reste liée à la signature effective du CRSD, les élus souhaitant qu'une solution globale soit trouvée concernant les questions relevant de l'agriculture.

Développement d'un projet économique d'échelle régionale :

- Les participants semblent d'accord pour considérer que le site a la taille et un environnement qui lui permettront d'être repéré à l'échelle de l'Île de France.
- Pour cela, une organisation et un portage foncier stables doivent être mis en place pour porter le projet sur le long terme. → un groupe de travail devra être constitué sur ce sujet fondamental. Il s'agira en effet d'identifier les collectivités responsables et pilotes du dossier, de définir l'organisation de la gouvernance générale du projet et le plan de financement des actions.
- A ce titre, Monsieur le Préfet confirme que la priorité est donnée par la loi aux collectivités locales pour le portage du foncier .
- Concernant l'étude de positionnement stratégique proposée, Monsieur le Préfet préfère, dans un premier temps, opter pour une campagne de prospection à l'international, via l'AFII, → la DATAR doit transmettre à la SCET un document type en vue de bâtir l'argumentaire marketing pour l'AFII.
- Commentaire: La prospection à l'international s'inscrit dans un plan d'action marketing servant lui-même une stratégie de développement économique du territoire. L'Agence pour l'Economie en Essonne devrait donc être associée à toute démarche de prospection, eu égard à son rôle de comité d'expansion lui-même en charge de la prospection d'entreprises.
- Pour la CCI, la promotion du projet doit s'envisager à l'international, et requiert une équipe dédiée. Au préalable, il est fondamental de bien préciser les conditions futures d'accueil.
- La démarche de prospection proposée par Monsieur le Préfet, même si elle peut paraître anticipée, met l'accent sur l'importance du marketing comme outil de diffusion du projet vers ses différentes cibles. □ Un volet marketing-communication est prévu dans la mission de la SCET, qui sera produit à partir de la stratégie de mise en œuvre retenue.

Dossier Grand stade de Rugby :

- La CAVO annonce que sa candidature à l'accueil du futur grand stade de rugby a passé le premier tour de sélection, et se retrouve en concurrence avec 4 sites.
- Une visite de la Fédération Française de Rugby est prévue prochainement.
- L'investissement évalué à 600 M€ serait financé par la FFB sans subvention de l'Etat.
- Le point faible du dossier CAVO: la faiblesse des infrastructures de transport.

Axes d'actions retenus :

Axe 1:

- préparer les fiches actions, conformément aux propositions projetées par la SCET, et notamment l'étude d'évaluation des débouchés scientifiques et économiques pour les activités de recherche.

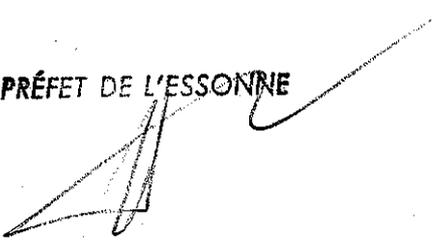
Axe 2:

- Préparer les éléments d'argumentaire en vue de lancer une campagne de prospection à l'international, ainsi que la réalisation d'une première plaquette sommaire de présentation.
- Constituer un groupe de travail qui aura en charge de proposer une organisation pour le portage et le pilotage du projet.

Le Ministère de la Défense devra rapidement délimiter le périmètre précis des terrains à vendre à l'INRA (ainsi que les autres périmètres) pour que cette vente puisse se faire le plus rapidement possible une fois le CRSD signé.

Afin d'accélérer le travail d'élaboration du CRSD, les collectivités territoriales doivent faire part de leurs priorités et projets pour la base.

LE PRÉFET DE L'ESSONNE


Michel FUZEAU

Liste des participants – Comité de site du 6 juin 2011 présidé par M. le Préfet

Noms - Prénoms	Fonctions
FUZEAU Michel	Préfet de l'Essonne
SANJUAN Pascal	Secrétaire Général de la Préfecture
TRESCARTE Claude	Président Essonne Nature Environnement
MAZODIER Denis	Essonne Nature Environnement
LEVASSEUR Eric	Communauté d'Agglomération du Val d'Orge
GAYRARD Alain	Communauté d'Agglomération du Val d'Orge
LOUIS Marianne	Conseillère Régionale d'Ile-de-France
COLACICCO Gino	DGS – Communauté d'Agglomération du Val d'Orge
HILLAIRET Christophe	Président de la Chambre Interdépartementale de l'Agriculture d'Ile-de-France
LALE Marie-Laure	Directrice – Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne
COLIN Eliane	Adjointe au maire du Plessis-Pâté
BETEILLE Laurent	Président de l'Union des Maires de l'Essonne
GOURBAT Viviane	France Domaine
CUENIN Stéphanie	Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France
COUPARD Annie	France Domaine
ABONDANCE Bernard	Agence pour l'Economie en Essonne
GAUDEAU-PACINI Michel	Mission pour la réalisation des Actifs Immobiliers
GUY Yves	DDT91/SEA
PLATTARD Florence	Préfecture DCIL/BCIDE
TRECOUR Arnaud	Conseil Général 91
WITTERKERTH Philippe	Communauté d'Agglomération d'Evry Centre Essonne
PERRET Véronique	Conseil Général 91
COHEN-DUJARDIN Eléonore	Communauté de Communes de l'Arpajonnais
MILBACH Philippe	Société d'Economie Mixte du Val d'Orge (SORGEM)
GUILLARD Charly	Mairie de Brétigny-sur-Orge
ZAIDNER Adrec	Mairie de Brétigny-sur-Orge
BERNARDIN Marie-Christine	Société d'Economie Mixte du Val d'Orge (SORGEM)
PANZANI Sylvie	Société d'Economie Mixte du Val d'Orge (SORGEM)
ROBIN Sophie	DRIEA
INISAN Gilles	DRIEA
VERNARDET Anne-Véronique	Directrice de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Essonne Seine Orge
LEROUX Julie	Agence d'Urbanisme et de Développement Essonne Seine Orge

LAGAUTRIERE Dominique	Agence d'Urbanisme et de Développement Essonne Seine Orge
Colonel FABRE Olivier	Base aérienne 217
BARNIER Daniel	Sous-Préfet de Palaiseau
LESPINARD Laurence	Communauté d'Agglomération du Val d'Orge
DECAUX Bernard	Maire de Brétigny-sur-Orge
LEONHARDT Olivier	Président de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge
TANGUY Sylvain	Maire du Plessis Pâté
CHOUAT Francis	Président de l'Agence pour l'Economie en Essonne
IMBERT Patrick	Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne
CAILHAU Martine	Directrice à Communauté de Communes du Val d'Essonne
DUPRE Michel	Maire de Leudeville
COLIN Eliane	Adjointe au Maire du Plessis Pâté
LECLAIR Alain	Association pour le Plateau Agricole du Centre Essonne
RISTORS Arlette	Présidente de l'Association pour le Plateau Agricole du Centre Essonne
JOUBERT Georges	Maire de Marolles-en-Hurepoix
SCHWEIGER Jean-Baptiste	SAFER de l'Ile de France
MISSIOUX Pierre	SAFER de l'Ile de France
JOLIVET Emmanuel	INRA Jouy-en-Josas
CHAUDRON Thomas	CCI Essonne
ROCHE François-Xavier	DIRECCTE IDF
COADOU Jean-Paul	Lieutenant Colonel DMD91
GARIN Daniel	Institut de Recherche Biomédicale des Armées
HUET Benoit	DATAR
KHOUTOUL Mohamed	Restructurations – Ministère de la Défense
Colonel STEPHAN René	DMPA – Ministère de la Défense
BILLET Hervé	Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile-de-France
ROBIN Sophie	DRIEA
SIGAUD Damien	DDT91/SPAU
BOZONNET Marie-Claire	Directrice DDT91
GUESSOUM Yasmina	DDT91/SPAU/DOOL
GUY Yves	DDT91/SEA
LOMBARDO Fanny	DDT91/SPAU